



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°561 – 14 novembre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

La CEDEAO adopte une feuille de route pour réduire le coût du transport aérien

Selon un [communiqué](#) publié le 12 novembre 2024, les ministres en charge du Transport aérien des Etats membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adopté une stratégie régionale visant à abaisser les tarifs aériens et ainsi rendre le transport par avion plus accessible aux citoyens et aux entreprises. Cette stratégie comprend entre autres la suppression de toutes les taxes jugées non conformes aux recommandations de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) et la réduction de 25 % des redevances liées aux passagers et à la sécurité. Ces mesures devront être mis en œuvre par tous les Etats membres d'ici le 1^{er} janvier 2026. En outre, la CEDEAO envisage la création d'une société régionale de leasing d'avions et d'un centre régional de maintenance, destinés à réduire les coûts pour les compagnies aériennes opérant en Afrique de l'Ouest.

Cofina obtient 20 M EUR de Swedfund pour accompagner les PME ivoiriennes et sénégalaises

Le 13 novembre 2024, Swedfund, l'institution financière de développement de la Suède, a [accordé](#) un prêt de 20 M EUR au Groupe Cofina (Compagnie Financière Africaine), une institution de mésofinance en Afrique de l'Ouest et Centrale. Ce montant est destiné au

Le chiffre à retenir

2 millions

Le nombre de sénégalais qui pourraient basculer dans la pauvreté d'ici 2050 en cas d'inaction face au changement climatique

financement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), en particulier les entrepreneures et les entreprises agricoles en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Mauritanie – Sénégal : renforcement de la coopération bilatérale

Les présidents Bassirou Diomaye Faye du Sénégal et Mohamed Ould Cheikh el Ghazouani de la Mauritanie ont profité de leur rencontre à Riyad le 11 novembre dernier pour [réaffirmer](#) leur engagement à renforcer leur coopération. Cette annonce fait suite à la tenue de la 13^e session de la [Commission mixte de coopération bilatérale](#) qui s'est tenue à Nouakchott le 6 novembre 2024 où plusieurs protocoles d'accords ont été signés dans plusieurs domaines. Les deux pays se sont notamment entendus sur un projet d'accord-cadre de coopération dans le domaine de la transformation numérique, de l'innovation et de la modernisation de l'administration, ainsi qu'un projet d'accord de coopération dans le domaine du commerce. Des accords ont également été annoncés dans les secteurs de l'emploi, du sport, ainsi que sur les flux humains.



Bénin

Lancement du Projet de supplémentation nutritionnelle des 1000 premiers jours

Le 12 novembre 2024, à l'occasion de l'ouverture du Forum National sur la Nutrition, [les autorités béninoises](#) ont procédé au lancement officiel du Projet de supplémentation nutritionnelle des 1000 premiers jours. Il vise la fourniture gratuite aux femmes enceintes et aux enfants âgés de 0 à 2 ans des compléments nutritionnels et la gratuité des consultations prénatales dans les structures publiques. Ce programme s'étendra de 2024 à 2028 pour un montant total de 155 Mds CFA (236 M EUR). En 2020, selon l'Unicef, 3 enfants sur 10 au Bénin souffrent de malnutrition, qui représente 45% des causes de décès chez les enfants de moins de 5 ans.

Modernisation des stades sportifs au Bénin

[Le ministre](#) des Sports, a annoncé que quatre stades nationaux sont concernés par un programme de modernisation. Le stade Mathieu Kerekou à Cotonou est en cours de réhabilitation pour se conformer aux normes internationales, tandis que ceux d'Akpakpa et de Porto-Novo le seront prochainement avec la construction de complexes sportifs adjacents. Enfin, la construction d'un stade international à Parakou est prévue. Le Bénin s'est [engagé](#) depuis quelques années dans une politique de développement des infrastructures sportives et d'amélioration de l'accès au sport au Bénin via notamment un programme de construction de 22 stades communaux dans tout le pays.

Burkina Faso

Inflation à 6,3 % en g.a en octobre 2024

Selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), le taux d'inflation [s'est établi](#) à 6,3 % en glissement annuel (g.a.) en octobre 2024, après 6,2 % le mois précédent. L'inflation est essentiellement tirée par la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+10,8 % en g.a) et les boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants (+8,4 % en g.a). Toutefois, les prix des catégories "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" et "Loisirs et culture" ont enregistré de légères baisses (-0,1 % en g.a chacune) tandis que les prix au niveau de la santé, des transports, des articles d'habillement et chaussures, ainsi que de la communication sont restés globalement stables.

Côte d'Ivoire

150 M EUR de la BEI pour la préservation des zones forestières

A l'occasion de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques (CoP 29) qui s'est tenue Bakou en Azerbaïdjan du 11 au 22 novembre 2024, le ministère ivoirien des Eaux et des Forêts [a obtenu](#) un appui financier de 150 M EUR de la Banque européenne d'investissement (BEI), s'inscrivant dans la stratégie du gouvernement ivoirien de préservation, de réhabilitation et d'agrandissement des zones forestières. Pour rappel, le plan national décennal ivoirien de réhabilitation de la forêt [adopté en 2018](#) par le gouvernement ivoirien vise à reconstituer 20 % du couvert forestier à l'horizon 2030 pour un coût total de 940 M EUR.



Bilan de l'avancée des travaux pour catalyser le financement climatique

La Côte d'Ivoire, à l'occasion de la CoP29 à Bakou, a dressé un bilan des [avancées](#) de son travail avec les différents partenaires techniques et financiers et le secteur privé portant sur le financement climatique. Le communiqué de presse fait notamment état de mesures de renforcement du cadre institutionnel et législatif, en particulier avec (i) l'opérationnalisation de la Commission nationale sur le changement climatique, et la publication de son premier rapport sur le changement climatique ; (ii) la proposition d'une loi sur le changement climatique, portant création d'une Agence nationale du climat ; (iii) la création du Bureau du Marché Carbone (BMC) ; (iv) la création d'une plateforme de financement durable. Le communiqué annonce également la mise en place d'un cadre visant à coordonner des appuis budgétaires futurs. Enfin, la Côte d'Ivoire a souligné sa volonté de diversifier les financements, à travers (i) la communication d'une liste de 53 projets dont le besoin de financement est estimé à plus de 16 Mds USD ou encore (ii) la création de la "Facilité verte Côte d'Ivoire" de financement mixte, gérée par la Banque Nationale d'Investissement (BNI), qui devra être capitalisée à hauteur de 500 M USD par des ressources publiques et privées.

Guinée

Inauguration de la 1^{ère} unité d'assemblage d'ordinateurs portables

Le Premier ministre guinéen [a présidé](#) la cérémonie d'inauguration de la 1^{ère} unité d'assemblage d'ordinateurs portables dans le pays. Cette unité est le fruit d'un partenariat stratégique entre le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, l'entreprise chinoise *Green View et Guinea Technologie Innovation*. Elle est située au sein de l'Institut

supérieur de technologie de Mamou, ville située à 250 Km au Nord-Est de la capitale.

Guinée-Bissau

En l'absence de mesures d'adaptation au changement climatique, le PIB réel par tête pourrait baisser de 7 p.p

Selon le [Rapport sur le climat et le développement en Guinée-Bissau 2014](#), publié par la Banque mondiale, le pays détient le capital naturel par habitant le plus élevé d'Afrique de l'Ouest (3 874 USD par habitant). Cependant, il est confronté à des obstacles de développement importants (pauvreté élevée, instabilité politique, économie dépendante de la noix de cajou...) et le changement climatique constitue une menace importante pour l'agriculture, la pêche et les infrastructures. Sans adaptation, d'ici 2050, il pourrait entraîner une baisse d'environ 7,3 points de pourcentage (pp) du PIB réel par habitant et faire basculer jusqu'à 5 % de la population dans la pauvreté. Bien que la Guinée-Bissau soit un pays à faibles émissions, elle affiche de grandes ambitions en matière d'atténuation, avec un objectif de réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Les principales recommandations du rapport portent sur le renforcement des systèmes institutionnels et financiers. Il s'agit entre autres : (i) d'investir dans des actions locales qui bénéficient directement aux communautés les plus vulnérables, notamment en termes de sécurité alimentaire, tout en préservant le capital naturel ; (ii) d'élargir l'accès à une énergie moins chère et plus fiable ; et (iii) de renforcer le rôle des communautés locales pour la conservation des forêts.

Signature d'un accord avec Chinalco portant sur l'exploration minière

Le 7 novembre 2024, le gouvernement bissau-guinéen [a signé](#) un accord-cadre de coopération avec l'entreprise Chinalco (Aluminium Corporation of China) en vue de



procéder à la prospection et à l'exploration de minerais de bauxite dans la localité de Boé, dans l'Est du pays. Cet accord fait suite à un protocole d'accord paraphé en juillet dernier lors de la visite officielle du président bissau-guinéen en Chine. Selon des études géologiques, la localité de Boé contiendrait dans son sous-sol plus de 113 M tonnes de bauxite.

Libéria

Don de 114,5 M USD de l'USAID

Le 13 novembre 2024, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et le gouvernement du Libéria (GOL) [ont signé](#) des amendements à l'Accord de don pour les objectifs de développement qui lie les deux pays depuis 2020. Ces amendements prévoient un financement supplémentaire de 114,5 M USD dans le cadre de cet accord, destiné à soutenir les initiatives des autorités libériennes dans les domaines de la santé, de l'éducation, des réformes stratégiques et de l'inclusivité de la croissance économique. Pour information, l'Accord prévoyait initialement un montant de 640 M USD sur 5 ans.

Mali

Accélération de l'inflation à 6,6 % en g.a en octobre 2024

Selon l'Institut national de la statistique (Instat), le taux d'inflation [s'est établi](#) à 6,6 % en glissement annuel (g.a.) en octobre 2024, après 5,5 % le mois précédent. Ce niveau d'inflation est principalement porté par la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+8 % en g.a.), dont en particulier les céréales non transformées (+17,5 % en g.a.), ainsi que de la catégorie "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+8,6 % en g.a.) et de la santé (+18,6 % en g.a.). Toutefois, les prix des carburants et lubrifiants (-5,1 % en g.a.)

et de la catégorie "Loisirs et culture" (-1,9 % en g.a.) ont enregistré une baisse.

Mauritanie

Signature d'un accord de coopération avec l'Allemagne dans le secteur de la pêche

Le 7 novembre, la Mauritanie et l'Allemagne ont signé un nouvel accord de coopération, à hauteur de 21 M EUR, afin d'appuyer les autorités dans la réalisation d'une [stratégie nationale de pêche](#). L'objectif de l'accord est de permettre une gestion et une protection à long terme des ressources maritimes ainsi que l'achat d'un navire de surveillance pour renforcer les capacités opérationnelles des garde-côtes mauritaniens.

Niger

Accord avec les services du FMI pour la 6^{ème} revue du programme FEC et la 2^{ème} revue de la FRD

Les services du FMI et les autorités ont conclu, le 11 novembre 2024, un [accord](#) portant sur la 6^{ème} revue du programme au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et la 2^{ème} revue au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). Une fois approuvé par le Conseil d'administration, cet accord permettrait un décaissement au titre de la FEC de 13,2 M DTS (17,4 M USD, soit 10 % de la quote-part) ainsi que de 25,7 M DTS (34 M USD, soit 19,5 % de la quote-part) au titre de la FRD. L'exécution du programme serait, selon le FMI, en bonne voie, bien que des écarts aient été observés par rapport à certains objectifs budgétaires à fin juin et fin septembre 2024, notamment s'agissant des recettes fiscales et de l'accumulation d'arriérés au titre du service de la dette. Selon les dernières prévisions du Fonds, la croissance serait de 8,8 % en 2024, portée par les exportations de pétrole, une campagne



agricole favorable et la levée des sanctions et devrait rester dynamique en 2025, atteignant 7,9 %, tandis que l'inflation devrait reculer à 3,7%. Toutefois, le Fonds souligne que le contexte immédiat demeure marqué par les conséquences humaines et matérielles des récentes inondations, des tensions de liquidité dans le secteur bancaire et des conditions de financements qui se sont durcies. Ainsi, les projections sont soumises à de forts risques baissiers parmi lesquels une détérioration des conditions sécuritaires, une réduction de l'espace budgétaire si le durcissement des conditions de financement régionales se poursuit et la volatilité des cours des matières premières.

Sénégal

L'UE annonce le non renouvellement de l'accord de pêche

Le 12 novembre 2024, la délégation de l'Union européenne (UE) au Sénégal [a annoncé](#) que l'accord de pêche signé avec le Sénégal, qui arrive à expiration le 17 novembre prochain, 5 ans après le début de son application, ne sera pas renouvelé. A compter de cette date, les bateaux européens ne pourront donc plus pêcher dans les eaux sénégalaises et le Sénégal ne recevra plus la contribution financière associée. La non-reconduction de cet accord est liée à la pêche illégale et aux faiblesses relevées concernant la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Cette décision fait suite, en mai dernier, à la "pré-identification" du Sénégal comme un pays non coopérant dans le cadre de la lutte contre la pêche INN, dans un contexte de politique de tolérance zéro. Un dialogue formel entre les autorités sénégalaises et européennes sur les questions de pêche INN s'est ouvert avec pour objectif de résoudre les problèmes identifiés.

Changement climatique – l'inaction pourrait réduire de 9,4 points de PIB d'ici 2050

D'après le dernier [Rapport national sur le climat et le développement](#) (CCDR) de la Banque mondiale, publié le 5 novembre 2024, les effets du changement climatique pourraient réduire le PIB du Sénégal de 9,4 points d'ici à 2050 et faire basculer plus de 2 millions de sénégalais dans la pauvreté. Le rapport identifie quatre sources de vulnérabilité climatique : exposition des zones côtières (érosion, inondations, salinisation de l'eau et des terres), mise sous pression du capital naturel (agriculture, pêche), prévalence en hausse des aléas naturels (sécheresses, incendies de forêt) et dégradation de l'état de santé des populations. La Banque estime qu'un investissement de 8,2 Mds USD entre 2025 et 2030 (1,36 Md USD par an) serait nécessaire pour mener une action climatique.

Togo

Lancement du programme de financement de l'ambassade des Etats-Unis

Le [8 novembre](#), l'ambassade des Etats-Unis au Togo a lancé un appel à projets pour l'octroi de subventions destinées aux organisations de la société-civile, entrepreneurs, institutions publiques ou privées dans le secteur de l'éducation. [L'enveloppe totale de l'appel à projets est de 60 000 USD](#) pour des subventions allant de 10 000 à 25 000 USD et s'insère dans le cadre du programme 2025 dit de diplomatie publique de l'ambassade (DP). Les secteurs prioritaires identifiés sont la croissance économique (par la promotion de l'entrepreneuriat et des partenariats public-privé), les opportunités de développement (par l'éducation et l'autonomisation des plus vulnérables), la défense de la paix et de la sécurité et la participation des populations aux institutions démocratiques.



Retour sur les perspectives du World Economic Outlook d'octobre (1/2)

	Croissance du PIB réel (%)			PIB par habitant (\$)			Inflation (%)			Revenus (dont inc., % du PIB)		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Benin	6,4 %	6,5 %	6,5 %	1 433	1 510	1 587	2,8 %	2,0 %	2,0 %	15,0 %	15,2 %	15,7 %
Burkina Faso	3,1 %	5,5 %	5,8 %	867	908	952	0,7 %	2,1 %	2,0 %	22,3 %	21,8 %	22,8 %
Côte d'Ivoire	6,2 %	6,5 %	6,4 %	2 537	2 720	2 902	4,4 %	3,8 %	3,0 %	16,2 %	16,8 %	17,6 %
Guinée-Bissau	5,2 %	5,0 %	5,0 %	1 035	1 106	1 166	7,2 %	4,2 %	2,0 %	13,7 %	15,8 %	15,5 %
Mali	4,4 %	3,8 %	4,4 %	866	898	933	2,1 %	2,5 %	2,0 %	22,3 %	22,4 %	22,4 %
Niger	2,4 %	9,9 %	7,3 %	621	698	752	3,7 %	7,8 %	3,6 %	10,4 %	12,2 %	12,6 %
Sénégal	4,6 %	6,0 %	9,3 %	1 703	1 805	1 972	5,9 %	1,5 %	2,0 %	20,9 %	20,9 %	21,8 %
Togo	5,6 %	5,3 %	5,3 %	1 001	1 051	1 099	5,3 %	2,7 %	2,0 %	19,8 %	19,0 %	18,8 %
Cap Vert	5,1 %	4,7 %	4,7 %	5 083	5 388	5 712	3,7 %	2,0 %	2,0 %	24,6 %	26,9 %	25,5 %
Gambie	5,3 %	5,8 %	5,8 %	893	989	1 074	17,0 %	14,4 %	9,8 %	20,0 %	20,1 %	19,2 %
Guinée	5,7 %	4,1 %	5,7 %	1 529	1 652	1 727	7,8 %	11,0 %	10,2 %	14,2 %	13,7 %	13,5 %
Liberia	4,6 %	5,1 %	5,8 %	808	855	887	10,1 %	7,7 %	6,0 %	20,1 %	19,8 %	20,6 %
Mauritanie	6,5 %	4,4 %	4,2 %	2 404	2 376	2 394	4,9 %	2,7 %	4,0 %	22,5 %	24,2 %	24,7 %
Sierra Leone	5,7 %	4,0 %	4,5 %	754	856	883	47,7 %	36,6 %	18,0 %	12,7 %	12,6 %	13,6 %
Afrique Subsaharienne	3,6 %	4,2 %	4,4 %	1 680	1 540	1 550	18,1 %	12,3 %	8,4 %	18,9 %	19,1 %	19,1 %

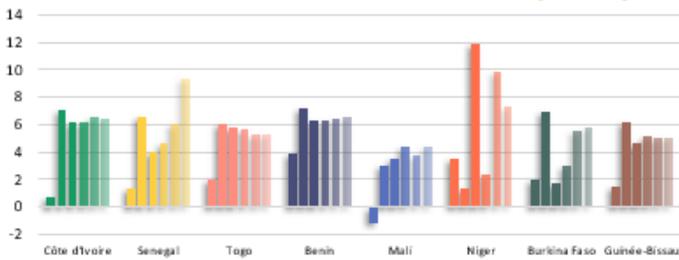
	Investissement public (% PIB)			Balance des comptes courants (% PIB)			Solde public (% PIB)			Dette publique (% PIB)		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Benin	40,5 %	37,7 %	38,2 %	-5,9 %	-6,0 %	-6,0 %	-4,1 %	-3,7 %	-2,9 %	54,5 %	54,0 %	52,6 %
Burkina Faso	17,1 %	24,0 %	25,3 %	-8,0 %	-3,8 %	-1,2 %	-6,9 %	-5,7 %	-4,7 %	55,9 %	57,4 %	56,0 %
Côte d'Ivoire	25,2 %	25,4 %	25,8 %	-8,0 %	-5,4 %	-1,3 %	-5,2 %	-4,0 %	-3,0 %	58,1 %	59,3 %	55,9 %
Guinée-Bissau	17,2 %	17,7 %	18,8 %	-8,7 %	-6,1 %	-4,4 %	-8,2 %	-3,8 %	-3,0 %	79,4 %	77,0 %	74,3 %
Mali	17,9 %	17,2 %	17,2 %	-7,1 %	-5,5 %	-5,5 %	-5,9 %	-3,6 %	-3,3 %	55,9 %	55,7 %	55,9 %
Niger	23,8 %	19,1 %	18,2 %	-14,4 %	-4,6 %	-4,3 %	-5,4 %	-4,1 %	-3,0 %	56,6 %	51,7 %	49,0 %
Sénégal	47,0 %	39,6 %	31,5 %	-18,8 %	-12,7 %	-8,3 %	-4,9 %	-7,5 %	-4,5 %	81,2 %	84,3 %	80,5 %
Togo	30,7 %	28,2 %	26,1 %	-2,9 %	-3,0 %	-2,9 %	-6,7 %	-4,9 %	-3,0 %	68,0 %	69,7 %	68,4 %
Cap Vert	23,1 %	24,8 %	25,0 %	-3,1 %	-5,2 %	-5,3 %	-0,3 %	-2,9 %	-2,1 %	114,0 %	111,0 %	107,2 %
Gambie	24,8 %	23,6 %	21,1 %	-8,6 %	-4,4 %	-2,8 %	-3,7 %	-2,7 %	-0,3 %	75,2 %	66,5 %	60,6 %
Guinée	15,7 %	14,6 %	14,4 %	-8,8 %	-9,5 %	-8,8 %	-1,8 %	-3,0 %	-2,6 %	40,8 %	37,8 %	34,8 %
Liberia	<i>nd</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>	-26,4 %	-22,6 %	-21,9 %	-7,1 %	-2,4 %	-3,5 %	58,8 %	56,8 %	57,2 %
Mauritanie	42,4 %	29,0 %	28,9 %	-8,8 %	-7,2 %	-8,7 %	-2,5 %	-1,2 %	-1,2 %	48,2 %	44,2 %	46,2 %
Sierra Leone	19,7 %	18,3 %	19,5 %	-6,0 %	-5,5 %	-5,7 %	-5,0 %	-2,9 %	-3,6 %	49,2 %	42,8 %	42,9 %
Afrique Subsaharienne	21,8 %	22,1 %	22,7 %	-3,2 %	-2,9 %	-2,7 %	-4,0 %	-3,6 %	-3,2 %	59,7 %	59,3 %	57,5 %

Source: World economic outlook, FMI

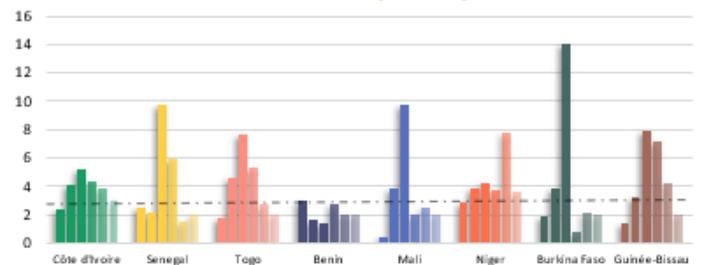


Retour sur les perspectives du World Economic Outlook d'octobre (2/2)

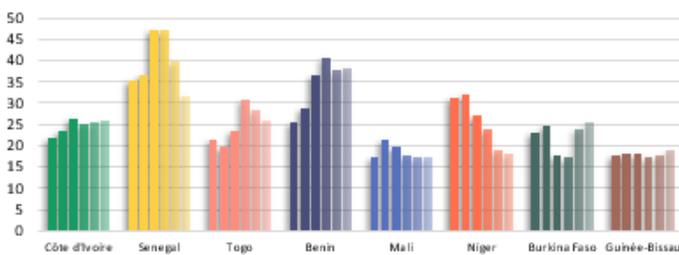
Croissance du PIB réel (en %)



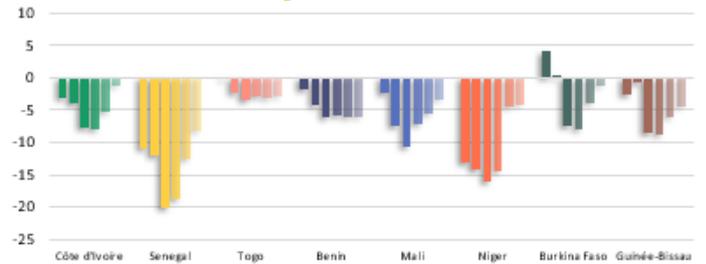
Inflation (en %)



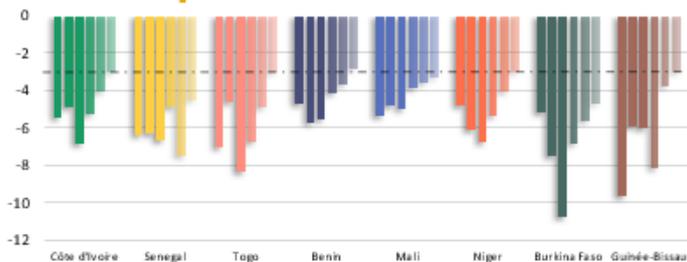
Investissements publics (% du PIB)



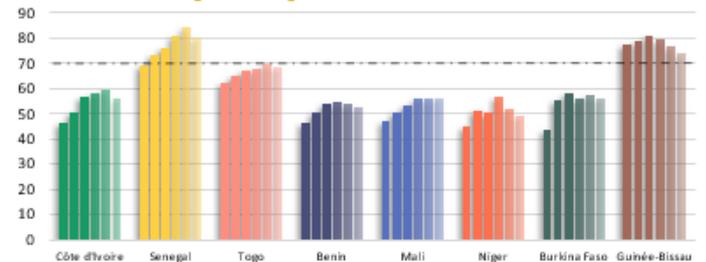
Balance des comptes courants (% du PIB)



Solde public (dons inclus, % du PIB)



Dettes publiques brutes (% du PIB)



■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023 ■ 2024 ■ 2025 - - - - - Seuil régional (quand existant)

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
 Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et de Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)